

S.E.L.A.R.L.U. SARAH SCHWARTZ

5 décembre 2023, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 4 octobre 2023, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique de la société par actions simplifiée unipersonnelle « SARAH SCHWARTZ, Commissaire de Justice », titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de Puteaux (Hauts-de-Seine), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « SARAH SCHWARTZ, COMMISSAIRE DE JUSTICE »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :
Sarah SCHWARTZ